

GUIDE DE L'ACHETEUR



1. Visite du bien à rénover et présentation du projet
2. Réservation
 - Signature d'un engagement d'achat
 - Versement d'un acompte de CHF 30'000.- auprès du notaire mandaté
3. Financement
 - Constitution du dossier de financement
 - Validation du dossier par l'établissement financier
4. Signature chez le notaire
 - Signature d'une vente à terme
5. Rendez-vous avec les architectes
 - Validation du choix des matériaux
6. Construction du projet
7. Remise des clés

Important: Au prix de vente d'ajoutent les frais de mutation [sur la part terrain + travaux déjà exécutés], notaire, constitution de la PPE, constitution des cédules hypothécaires et les intérêts du crédit de construction pendant la durée des travaux.